www.primarette.fr

Infos Mairie n° 65

mairie.primarette@entre-bievreetrhone.fr

3° trimestre 2019

La Mairie
Tél : 04.74.84.57.27
Fax : 04.74.79.51.50
et
L'agence Postale
Tél : 04.74.84.57.30

80, rue de la mairie
38270 - PRIMARETTE

Ouverture au public :

Agence Postale
et Accueil Mairie
du lundi au samedi :
08h30 / 11h30
fermé le 2° samedi du mois

Secrétariat de Mairie
(Urbanisme)
du mercredi au vendredi :
08h30 / 11h30

Mme le Maire reçoit tous les matins sur rendez-vous

Tél. du **Maire**
Mme A. APPRIEUX :
06.01.88.64.47.

Tél. des **Adjoints** :
J-L.DELAY : 0648373140
M.GAS : 0474845399
K.BRAGANTI : 0474204730
M.SANTONAX : 0613578470

*Correspondant **Presse***
Dauphiné Libéré
Margaux Joly 06 50 78 25 04
margauxjoly1979@hotmail.fr

L'été s'achève tout doucement. Encore une fois, nous constatons que ce millésime a été semblable au précédent : chaud et sec.

Le déficit de pluie doit impacter fortement nos comportements car l'eau est vitale à notre survie. Alors que ce soit pour nos jardins, nos pelouses ou encore nos équipements sportifs, à l'instar de notre terrain de football, les restrictions d'arrosage ont été respectées.

Autre conséquence de ces périodes de sécheresse c'est la rétractation des sols et les incidences néfastes sur certains bâtis de notre commune qui se fissurent. Notre commune est déclarée en zone sinistrée sécheresse. Votre interlocuteur : une association « les oubliés de la canicule » 0673797358.

Avant de parler rentrée, revenons sur quelques bons moments de cet été : Le cinéma en plein air, le vide grenier, le tir aux pigeons et le méchoui de la chasse, la vogue avec son feu d'artifice et ses classards mis à l'honneur.

Les enfants ont repris le chemin de l'école début septembre. Les effectifs sont stables, mais je ne vous cache pas qu'avoir quelques élèves supplémentaires consoliderait la position de nos écoles.

Je suis toujours attristée de voir, alors que l'on parle de développement durable et de limitation des déplacements automobiles, des enfants prendre le chemin d'autres écoles, même si je peux comprendre certains impératifs personnels.

Votre conseil municipal a finalisé les plans de tout le groupe école à venir (classes, cantines, salles de repos, salle des enseignants etc.) et les demandes de subventions sont en cours. Des travaux importants qui termineront la modernisation et la mise aux normes des bâtiments communaux en matière d'accessibilité et d'ergonomie. De ce fait, les enfants et les enseignants seront vraiment attendus pour bénéficier de cette nouvelle école.

Pour cette rentrée je souhaite la bienvenue à Mme Alexandra POLLIEN pour l'école maternelle et à Mme Claudine ULMER pour l'école élémentaire suite au départ Mme Danièle LAURAIRE, enseignante réputée depuis une vingtaine d'année sur notre commune.

En ce qui concerne les chantiers, la rénovation de la mairie se poursuit, vous le lirez dans les pages suivantes.

Vous le savez je suis attachée à l'embellissement de la commune et à sa sécurité ; je remercie le travail des bénévoles qui s'investissent dans des projets parfois audacieux : la commission fleurissement, l'association du patrimoine qui après le défi des 2000 colombes se lance dans la rénovation du lavoir avec le soutien financier de la commune.

En matière de sécurité, je vous invite à tailler les haies et arbres qui longent et surplombent la voirie publique afin de faciliter le déneigement et libérer les lignes téléphoniques et électriques du poids des branches qui génèrent trop souvent des coupures qui ne sont pas sans conséquences.

2020 est une année d'élections. Tout nouvel arrivant doit se rendre en mairie pour se faire connaître et effectuer les démarches administratives, comme les inscriptions sur les listes électorales.

Pour ma part, je ne briguerai pas un nouveau mandat à la tête de notre commune. Voilà 30 ans que j'officie dans des conseils : 1 mandat de conseillère municipale, 2 mandats d'adjointes et depuis 12 ans en tant que maire, sans parler des mandats au sein de la communauté de communes. Le moment me semble venu de passer la main. Je suis encore motivée aujourd'hui pour défendre et accélérer nos dossiers mais il vaut mieux, me semble- t-il, passer la main avant que la lassitude et la passivité ne prennent le pas sur l'enthousiasme qui m'a toujours animé.

Excellente rentrée à tous les Primarettois (toises) petits et grands.

Le Maire, ***Angéline APPRIEUX***

Informations générales

le dauphiné libéré

AVIS DE RECHERCHE

Vous aimez le contact et les gens,
Vous savez écouter, vous aimez la communication de manière générale,
Vous avez des aptitudes à la rédaction d'articles,
Vous aimez la photographie,
Vous avez du temps de libre et vous avez envie de promouvoir Primarette dans la presse.
Cet avis de recherche est pour vous : Le Dauphiné Libéré recherche un ou une correspondant(e) locale pour faire vivre la page locale des communes.

Renseignements en mairie au : 04.74.84.57.27

!Initiative Primarettoise

Dans sa quête du bien-être, Philippe ROUSSEY vient d'accrocher une nouvelle corde à son arc : le bien être des seniors et surtout leur maintien à domicile en toute sécurité : douches à l'italienne adaptées , élévateurs de bain, fauteuils élévateurs, literie ergonomique, monte escalier, scooter électrique.

Pour les seniors qui veulent rester à domicile ou vous qui soignez vos ainés et vous préoccupez de leur sécurité au domicile, un contact avec Philippe ROUSSEY s'impose :

Philippe ROUSSEY
+33 (0)6 84 39 19 12
phil.gardenpets@gmail.com

Agent commercial indépendant
Négociateur centrales d'achats

Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**.

Elle participe à :
- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1er septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : **http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/**

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :
Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre).

les travaux au village

Les travaux de rénovation de la mairie se poursuivent et le planning est respecté

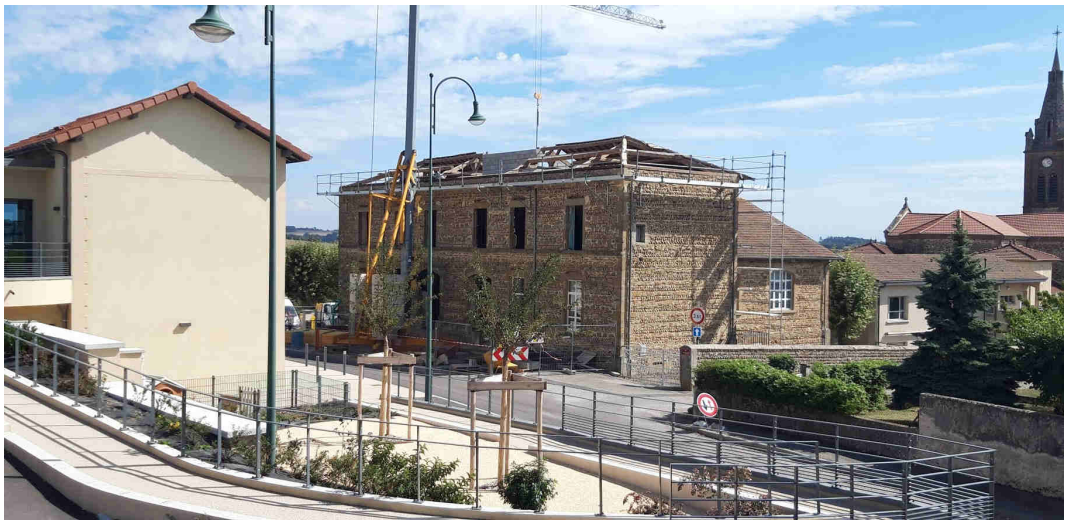

La dalle destinée à recevoir la machinerie de l'ascenseur et les composants du système de chauffage est terminée.

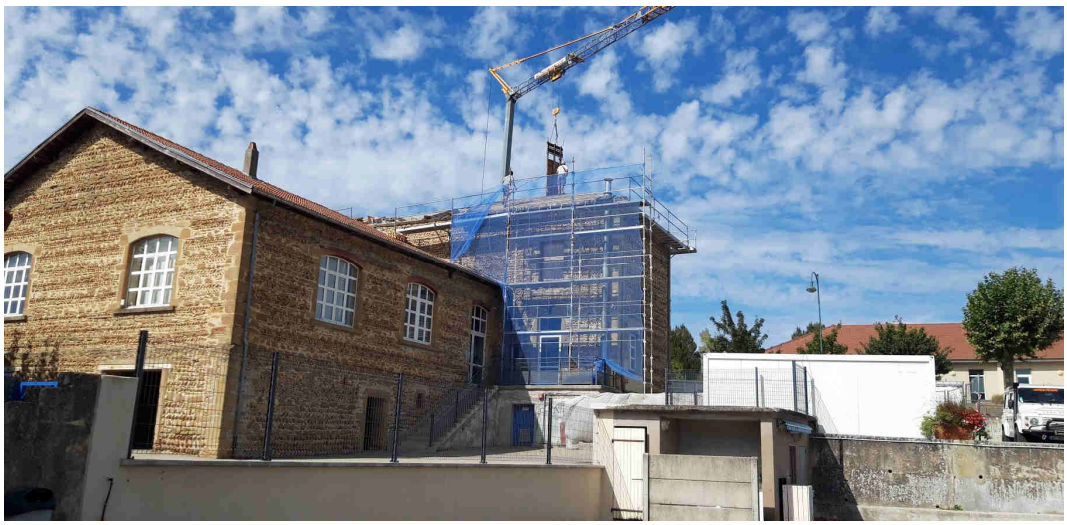

Pose des filets de sécurité coté écoles assurant la protection pendant les travaux sur la toiture.

3 des 4 arêtiers ont subi les outrages du temps et seront remplacés.

Les écoles : la rentrée, les travaux dans les écoles

La classe de Madame Alexandra POLLIEN

La classe de Madame Eline CUZIN, directrice

La classe de Madame Claudine ULMER

"Au revoir Mme Danièle LAURAIRE, merci pour toutes ces années passées dans notre école." (juin 2019)

Rentrée scolaire, année 2019/2020 :

53 élèves répartis en 3 classes :

- La classe de Madame Alexandra POLLIEN : 21 élèves répartis en 7 PS (petite section), 7 MS (moyenne section) et 7 GS (grande section de maternelle)

- La classe de Madame Eline CUZIN, directrice : 18 élèves répartis en 8 CP (cours préparatoire) et 10 CE1 (cours élémentaire 1° année)

- La classe de Madame Claudine ULMER : 14 élèves répartis en 4 CE2 (Cours élémentaire 2° année), 4 CM1 (Cours moyen 1° année) et 6 CM2 (Cours moyen 2° année)

- 1 ATSEM : Françoise PEDEUX

(Certains visages sont "masqués" à la demande du corps enseignant et sur décision des parents.)

LES TRAVAUX DE L' ÉTÉ DANS LES ECOLES

Ecole primaire :

-Evacuation d'archives

-Installation de mitigeur sur évier à l'étage

-Sanitaires : remplacement d'un bloc WC et pose de mitigeurs sur les lavabos

Ecole maternelle :

-Dans les sanitaires création d'un placard pour produits d'entretien et reprise des peintures

-Pose de stores à l'étage, local bibliothèque

-Création d'un placard de rangement au rez de chaussée pour libérer de la place et réorganiser l'espace salle de jeux/salle de repos

Travaux extérieurs :

-Pose d'un interphone relié à l'école maternelle

-Remplacement d'un coffre à vélos pour la maternelle

-Reprise des dalles de l'aire de jeux de la cour maternelle

A propos de la centrale nucléaire de St-Alban/St-Maurice

Dans le cadre de l'extension du périmètre de protection autour de la centrale nucléaire de Saint Alban/Saint Maurice, les personnes et les établissements recevant du public (ERP), dont les établissements scolaires, situés dans un rayon de 10 à 20 km autour de la centrale, ont reçu, ou recevront dans les prochains jours, un courrier des pouvoirs publics leur permettant de retirer gratuitement leur(s) boite(s) de comprimés d'iode stable dans les pharmacies participant à l'opération.

Quelques explications :

>Extension du Plan Particulier d'Intervention (PPI)

Auparavant déployé dans un rayon de 0 à 10 km autour de la centrale nucléaire, le PPI a été étendu jusqu'à 20 km sur décision du gouvernement non pas du fait d'un accroissement du risque mais dans le but d'améliorer la préparation des pouvoirs publics et des citoyens.

Si la limite des 10 km offrait déjà une protection efficace, le passage à 20 km permet de suivre les recommandations des autorités européennes de sûreté et de radioprotection, d'harmoniser les périmètres européens d'intervention et de tirer les leçons de l'accident de Fukushima.

>Quels sont les risques ?

En cas d'accident nucléaire grave, des éléments susceptibles d'avoir des effets sur la santé pourraient être rejetés. Il s'agit en particulier d'éléments radioactifs, par exemple de l'iode, du césium ou du strontium.

>Les campagnes de distribution des comprimés d'iode

Elles ont pour objectif de mettre à disposition des populations riveraines des centrales nucléaires des comprimés d'iode stable leur permettant de protéger leur thyroïde en cas de rejet accidentel d'iode radioactif dans l'atmosphère.

>À quoi servent les comprimés d'iode ?

En cas d'accident sur un réacteur nucléaire, le rejet d'iode radioactif dans l'atmosphère pourrait constituer un risque sanitaire pour la population. Respiré ou ingéré, l'iode radioactif se fixe sur la glande thyroïde et accroît le risque de cancer de cet organe, en particulier chez les enfants. L'iode stable, administré avant l'exposition à l'iode radioactif, permet de saturer la glande qui ne peut plus capter ou fixer l'iode radioactif.

L'iode stable, dont une des formes est l'iodure de potassium, est indispensable au bon fonctionnement de la glande thyroïde. La prise d'iode stable, associée à la mise à l'abri est un moyen de protéger efficacement la thyroïde contre les effets de l'iode radioactif rejeté lors de l'accident. Cette mesure est à mettre en œuvre idéalement avant l'exposition ou à défaut dans les 8 heures suivant l'exposition. Si la prise d'iode n'a pas été réalisée avant le début des rejets, il est donc encore possible de le faire dans les premières heures suivant le rejet

> Où stocker les comprimés ?

Les comprimés doivent être stockés dans un endroit sec et frais et ne doivent pas être mis au réfrigérateur.

CONTACTS : **CLI de St Alban*** : 04 76 00 38 57 www.distribution-iode.com ou 0800 96 00 20 (appel gratuit).

Pour en savoir plus : --> www.asn.fr --> www.edf.fr --> www.anccli.fr --> www.irsn.fr

* CLI : Commission Locale d'Information

1.- *Devant l'alternateur, avec d'autres élus venus de la Loire.*
2.- *Des élus de Primarette ont visité le cœur de la centrale.*

La journée des Classards

La fête votive du mois d'août fait toujours honneur aux classards de l'année, et les années en 9 étaient dignement représentées ce dimanche 25 août pour poser sur les marches de la salle des fêtes et pour faire le traditionnel tour du village en compagnie des conscrits.

Vous trouverez pêle-mêle sur les photos : Chloé, Amélie, Noa, Manon, Stéphane, Janine, Bruno, Patricia, Franck, Jean-Luc, Elisabeth, Laurent, Cédric, Alice, Patrick, Maurice, Jérémy, Jacques avec un superbe chapeau.

Amélie, Chloé et Noa les petits poussins de l'année

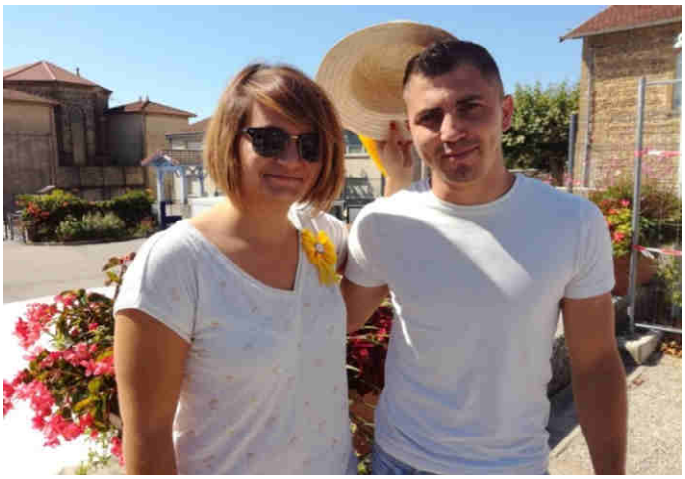

Cédric 40 ans en famille avec deux de ses enfants

30 ans : Alice et Jérémy se partagent leur chapeau

La bande des 50 ans

Laurent

Elisabeth

Franck

Patricia

Stéphane

Bruno

Les 60 ans portés

Dignement

Jean-Luc

et

Patrick

Maurice et Janine solennels pour leurs 80 ans

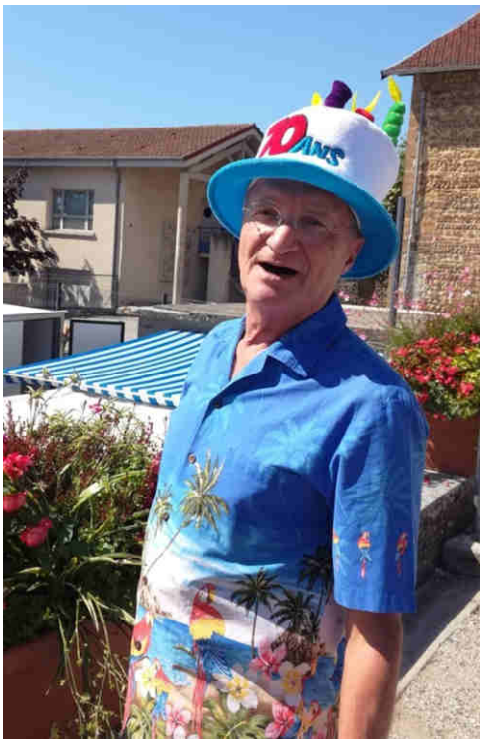

Jacques tout de bleu vêtu pour ses 70 ans

Le pique-nique des Fils d'argent (18 juillet)

Encore un grand moment de convivialité en juillet avec ce pique-nique traditionnel à la cabane des chasseurs : bon repas, bien servi, jeux de boules, cartes, rigolade etc… Vivement l'année prochaine ! Merci à tous.

Le vide grenier de l'AADP (21 juillet)

Convivialité aussi le 21 juillet avec le vide grenier annuel organisé par l'AADP, de belles rencontres, quelques affaires, des rires et de l'amitié. Merci aux organisateurs et aux participants. Surprise l'année prochaine ? Affaire à suivre ……

Défilé de la Biennale de la danse de Lyon en 2020

Une parade chorégraphique unique en Europe qui réunit des participants amateurs de 10 à 99 ans, encadrés par des artistes professionnels sous la direction de chorégraphes pour participer au défilé avec un groupe de 250 habitants environ. (sur plusieurs communautés de communes associées)
Pour Les danseurs répétitions deux fois par mois, le samedi matin à partir du mois de janvier.
Répétitions générales et défilé le 13 septembre 2020.

Renseignements et inscriptions :
biennale@jaspir.com ou par téléphone au 04.74.79.51.67.
Contact : Centre Social Ile du Battoir Beaurepaire

Rencontres Internationales du Cinéma de Beaurepaire

Cette année encore des invités de prestiges, entre autres **Les Chevaliers du Fiel**, **Clovis Cornillac** et **Daniel Prévost** (invité d'honneur), viendront partager leurs expériences du 7eme art.
En ouverture du festival, **Serge Papagalli**, figure incontournable de la scène dauphinoise, jouera dans la salle polyvalente de Beaurepaire sa dernière comédie : « La buvette, le tracteur et le curé »

Le **Jeudi 17 octobre à 20h**.

Tradition oblige, le lancement officiel du festival se déroulera le vendredi 18 octobre en début de soirée, place de la Paix et en direct sur France Bleu Isère dans l'émission « le café des artistes ».
Contact :
ric@entre-bievreetrhone.fr/ ou 04 74 79 19 28

Association Patrimoine de Primarette

L'association Patrimoine de Primarette *nous prie de bien vouloir publier les informations suivantes :*

"Après le très beau succès de l'**exposition des Colombes** dans notre église ayant suscité de très nombreux messages de soutien et d'encouragement sur le Livre d'Or, messages que nous vous invitons à venir lire et à compléter si vous ne l'avez pas encore fait, nous avons décidé de reconduire cette exposition jusqu'à la fin de l'année 2020, ensuite nous verrons !!!

L'association Patrimoine de Primarette s'est maintenant attaquée à **la rénovation du lavoir** ; en effet le démontage de la toiture a eu lieu le samedi 07 Septembre, (voir photos ci-dessous)

A cette occasion, nous avons constaté que le mur coté Nord devra être détruit et reconstruit car désolidarisé des piliers et de la semelle et menaçant de tomber… Affaire à suivre…

L'association remercie tous les participants, Bruno, Maurice, Dominique, Jérôme, Daniel, Jean Christophe Lantheaume (pour le prêt de son tracteur et remorque pour évacuer les gravats), mais aussi Alexandre et Caroline Molinari (pour l'accès au site) ainsi que la commune pour le financement car sans elle, nous n'aurions rien pu faire.

L'association vous invite enfin à réserver dès maintenant, son premier "cassoulet à emporter", dont la distribution aura lieu le **samedi 3 novembre 2019** à la salle des Fêtes côté bar.

Pour des raisons d'intendance, nous vous demandons de **réserver quelques jours à l'avance et mieux, dès que possible**. Pour cela, **contacter Daniel Carcel au 06 436 434 42.**

L'association Patrimoine de Primarette compte sur votre participation à cette manifestation, d'abord pour le régal de vos palais mais aussi pour nous montrer que vous êtes sensibles à la préservation du patrimoine de la commune."

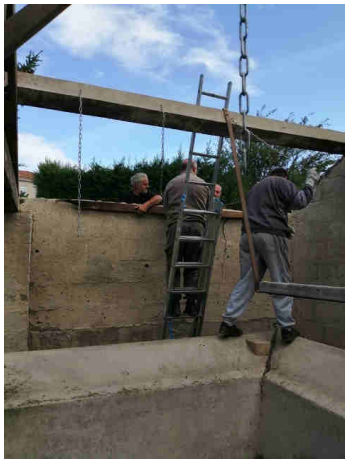

Avis de recherche.....la suite (et fin ?)

Enfin, après "de difficiles recherches" une bonne âme nous a communiqué la photo originale (merci M.R !) et il s'git bien de l'**année 1961**.

Une autre source nous a confirmé aussi que les n° 25 et 28 étaient dans l'ordre : Sylviane BUISSON et Annie BUISSON.

Par contre c'est un avis de vaines recherches que nous publions en ce qui concerne le n° 38 : WANAKER ou VANAKER. De vagues souvenirs mais aucune trace tangible de son passage à Primarette n'a été retrouvée.

STUDIO DE LA BELLE ETOILE

Presque tricentenaire, il n'a pas survécu....

Le 1° juillet un des derniers descendants de la Maison Forte de la Perrière est mort, terrassé par les rafales de vent ayant atteint 150 km/h ; il était presque tricentenaire ce splendide chêne, et qui, passant sur le chemin de Barral, ne l'avait pas remarqué, vers le transformateur, au bord de la maison Pellerin.

D'autres chênes sont tombés ce jour-là sur la commune, mais aucun aussi imposant que celui-là. Moi qui ne suis pas né dans son ombre, je l'admirais à chaque fois que je passais à son pied et mon horizon n'est plus le même depuis ce funeste 1° juillet 2019.

Dernière politesse de ce noble vieillard : il s'est couché dans la cour sans toucher les bâtiments, sans abimer autre chose qu'un petit bout de barrière. On avait de l'éducation en ce temps-là ! !

Photos : A.P -- M.S

Une Primarettoise qui a des idées : "les bocaux de Coco"

	220 ml	370 ml	580 ml
Authentique sauce tomate aux herbes du jardin	3.50 €	4.80 €	7.40 €
Caviar d'aubergines	3.50 €	4.80 €	
Crumble de tomates au parmesan et olives de Nyons	4.50 €	6.20 €	8.90 €
Doux curry de courgettes, pommes de terre et raisin	3.50 €	4.80 €	7.40 €
Pipérade (poivrons, tomates, oignons, huile d'olive vierge du Portugal, ail rose, sucre intégral biologique, lauriers, thym, sel artisanal "le Monastérien", poivre noir de Bali)		4.80 €	7.40 €
Poêlée thaï (courgettes, carottes, haricots verts, poivrons, oignons, échalotes, huile de pépins de raisin, jus de citron vert, sauce soja, gingembre, Nuoc mam, ail rose, poivre noir de Bali)	3.50 €	4.80 €	7.40 €
Purée de butternut carottes et lait de coco bio		4.80 €	7.40 €
Purée de butternut, carottes, lait de coco bio et curry		4.80 €	7.40 €
Purée de courgettes aux herbes du jardin et huile d'olive	3.50 €	4.80 €	7.40 €
Purée de potimarron à l'orange douce d'Andalousie		4.80 €	7.40 €
Rougail (Tomates, oignons jaunes et oignons de Florence, huile de pépins de raisin, gingembre, ail rose, curcuma, carotte, poireau, persil, baies roses, piment de Cayenne, sel artisanal "le Monastérien")		5.10 €	7.80 €
Sauce tomate aux olives de Nyons	3.80 €	5.10 €	
Tian (tomates, courgettes, pomme de terre, oignons de Florence, huile d'olive vierge du Portugal, basilic, thym, poivre noir de Bali)		4.80 €	7.40 €
Écrasée de Canada bio au miel de Pisieu	3.50 €	4.80 €	7.40 €
Écrasée de Canada bio épicée	3.50 €	4.80 €	
Compotée d'abricots aux amandes	3.50 €	4.80 €	7.40 €
Poêlée de pommes bio, beurre au sel de Guérande et sucre intégral bio	3.50 €	4.80 €	7.40 €
Velours de pommes bio et vanille	3.50 €	4.80 €	7.40 €

"Mais c'est qui "Coco" qui fait des bocaux ?"

Coco, c'est Corinne TRAVERSIER, primarettoise depuis …. longtemps, conseillère en évolution professionnelle depuis une vingtaine d'années, mais surtout et depuis toujours, **une passionnée de cuisine** .

C'est dans la cuisine, activité qu'elle qualifie de "créative et conviviale", qu'elle s'est ressourcée et se ressource encore.

Cette année elle a mis en place le projet qu'elle a muri depuis longtemps ; elle a pris un congé pour création d'entreprise (mais poursuit cependant son activité première à mi-temps), a suivi des formations pour : la transformation des fruits et légumes bio en conserve, la conduite de l'autoclave et, bien sur, la sûreté alimentaire, ce qui n'empêche pas Corinne de privilégier les saveurs authentiques. Ainsi est née l'entreprise "les bocaux de Coco"

Idée force du projet : **construire sur du local, avec des producteurs locaux et des produits de qualité,** abandonner l'hyper mobilité des produits, les excès de sûreté alimentaire qui mènent à des intolérances, de l'allergie, de l'asthme, etc.

Encore plus ? mais oui, une **démarche zéro déchet** avec le **compostage** des épluchures, le retour des déchets à la terre, la **consigne des bocaux** (0.70€), pas de gaspillage, pas de stock de matières premières car tous les jours l'approvisionnement se fait chez les producteurs locaux sélectionnés, pas d'énergie gaspillée pour la conservation.

Juste à regarder la liste de ses créations il y a de quoi saliver non ?

Retrouvez COCO tous les dimanches matin sur le "Petit marché de Revel".

Vous pouvez aussi **passer commande par téléphone ou par SMS**. Livraisons possibles uniquement sur la commune de Primarette.

Corinne a été invitée et participera les 11,12 et 13 octobre prochain au **salon de la gastronomie** à VIENNE.

Incivilités (encore et toujours ! !)

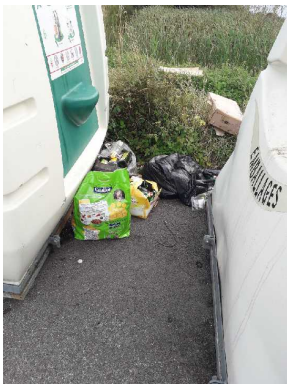

Définition : *L'**incivilité** est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté.*

Voilà ce que l'on trouve à coté des points d'apport volontaire. Tous les sacs plastique "abandonnés" dans la nature sont considérés comme des décharges sauvages et ne sont pas ramassés par les éboueurs ; les ordures ménagères sont à déposer dans les conteneurs prévus à cet effet et sortis les jours de collecte. Le calendrier des ramassages est consultable sur le site internet de la commune ou disponible en mairie, sur simple demande.

L' agenda du prochain trimestre

OCTOBRE

à préciser	FCC	Diots	Stade de Primarette
Ve 11	FNACA	Assemblée Générale	Montseveroux 17h30
Sa 12	RIPATONS ET BARTIFELLES	Assemblée Générale	Salle d'animation 15h00
Di 20	SOU DES ECOLES	Dégustation, bourse, puériculture	Salle des fêtes

NOVEMBRE

Di 03	PATRIMOINE DE PRIMARETTE	Cassoulet	Salle des fêtes (Bar)
Di 10	FNACA	Matinée boudins	Salle des fêtes
Lu 11	Mairie	commémoration victoire 1918	Monument aux morts
Sa 16	AADP	Soirée théâtrale et beaujolaise	Salle des fêtes
Me 20	Mairie / CIB 14h00	Ludijeux enfants/adultes	Salle des fêtes
Ve 22	AADP	Assemblée Générale	Salle d'animation
Sa 30	RIPATONS ET BARTIFELLES	Ap.midi Jeux/bal folk enfants	Salle des fêtes

DECEMBRE

Sa 14	SOU DES ECOLES	bal des lutins	Salle des fêtes

Les événements proposés ci-dessus sont extraits du <u>calendrier prévisionnel</u> des associations de Primarette auprès desquelles il convient de vérifier si ces manifestations sont maintenues.

Petit rappel : les horaires pour le bruit.....	les jours ouvrables	les samedis	les dimanches et jours fériés
	de 8h à 12h et de 14h à 19h30	de 9h à 12h et de 15h à 19h	de 10h à 12h

Etat Civil du trimestre

<u>NAISSANCES</u> :

9 août à Vienne (38) : **GHOUALI** Aaron, Bilal, demeurant 55A, route de Sablons -les Prairies- PRIMARETTE.

<u>MARIAGES</u> :

25 juillet : **DUCHARNE** Cyrille, né le 25/7/69 à Aubenas, (07), Gestionnaire,
Et **MARTINEZ** Valérie, Isabelle, née le 13/9/73 à Vaulx en Velin (69), esthéticienne,
tous deux domiciliés 730, chemin de grand champ à PRIMARETTE.

17 août : **GRIMAUD** Julien, Hubert, Maurice, né le 25/11/80 à St Denis (Réunion), Ingénieur Projet,
Et **CHAPUS** Anne, Laure, née le 12/3/81 à Belley (01), Professeur des écoles,
tous deux domiciliés 36 bis rue H. Brisson SARTROUVILLE (78).

<u>DECES</u> :

15 juin : **BASSET** Gaston, Arthur, né le 30/01/26, décédé à Echirolles (38).

Toutes les publications communales (Infos-Mairie trimestriels, Bulletin Municipal Annuel) sont consultables sur le site internet :
http://www.primarette.fr/ rubrique "**les services de la commune**". (archives téléchargeables depuis 2008).
Les comptes-rendus des conseils municipaux sont publiés et archivés depuis le 15 mars 2008. Ils sont consultables et téléchargeables à la même adresse, rubrique "**le conseil municipal**" sous rubrique "**comptes rendus des séances**"

Commission Communication et Nouvelles Technologies : A. APPRIEUX, M. AVALLET, K. BRAGANTI, M. SANTONAX.
Directeur de la Publication : Angéline APPRIEUX - Coordination, composition et mise en page : Martial SANTONAX.
Rédaction : Michèle AVALLET, Martial SANTONAX. Imprimé et distribué par nos soins (320 exemplaires).